



Rapport annuel 2011

Une fondation de



Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Editorial

Une année intensive

Le Secours Alpin Suisse fait le bilan d'une année intensive: en 2011, le nombre d'interventions pour sauver des personnes en détresse ou blessées a augmenté de 23 %. Le fait qu'aucun incident notoire ou accident parmi les rangs des sauveteurs n'ait été à déplorer prouve la qualité du management et de la formation.

Les stations de secours CAS ont été capables de faire face à une hausse de leurs opérations sans disposer de personnel supplémentaire ni engendrer vraiment plus de dépenses, preuve que le «dispositif SAS» poursuit la bonne stratégie sur le plan des moyens comme du déploiement géographique. De nombreuses opérations ont poussé les équipes de sauveteurs CAS, les équipes cynophiles et le matériel utilisé aux limites extrêmes, et n'ont été possibles que grâce à l'évaluation sérieuse du risque par les sauveteurs, à la prudence des cadres et à la solide formation dispensée sur place.

La participation largement bénévole et volontaire à des cours dans les stations de secours de sections locales CAS et dans les associations régionales illustre l'identification des sauveteurs à leur station. Parallèlement, elle constitue le fondement de l'aptitude aux interventions.

Le sauvetage alpin, qui compte de nombreuses opérations réussies à son actif, suscite de plus en plus de convoitises, d'autant qu'il n'existe pas de délimitation stricte entre le SAS et les autres organisations. Pour le Conseil de fondation et la Direction du SAS, il est donc impératif d'asseoir la collaboration avec les organisations partenaires, notamment le déroulement de l'alarme et la direction d'intervention entre la Centrale de la Rega et les équipes sur place, via des canaux de communication sûrs, d'une part, et la connexion du sauvetage terrestre au nouveau système de guidage REMICO de la Rega, d'autre part.

Enfin, il me tient à cœur de remercier chaleureusement tous les protagonistes pour leur précieuse contribution. La gestion responsable du personnel, du matériel et des finances prouve la forte compétence technique et la conscience poussée dont chacun fait preuve, du Sauveteur I à la Direction, en passant par le Conseil de fondation.

Je me réjouis de passer avec vous une nouvelle année SAS réussie!



Franz Stämpfli,
Président du Conseil
de fondation

Direction élargie



Andres Bardill
Directeur du SAS



**Elisabeth Floh
Müller**
Directrice suppléante
du SAS



Theo Maurer
Directeur du domaine
Formation



Markus Wey
Directeur du domaine
des Chiens au SAS
(activité secondaire
au service du SAS)



Stephan Fricker
Direction technique
Médecine (coordinateur
de la formation médicale)

Organisation

Répartition géographique



Organisation

Associations régionales	7
Stations de sauvetage	90
Sauveteuses et sauveteurs bénévoles du CAS	2 800
dont Spécialistes du Sauvetage Hélicoptère du CAS	80
dont équipes cynophiles du CAS prêtes à intervenir en avalanche	95
dont équipes cynophiles du CAS prêtes à effectuer des recherches sur le terrain	44

Rapport annuel 2011

Le sixième exercice comptable du Secours Alpin Suisse SAS se caractérise par des situations extrêmes: après un début d'année calme, voire très tranquille côté interventions, le rythme s'est emballé au deuxième semestre, si bien que l'exercice 2011 constitue un record en termes d'opérations pour le SAS. De petits projets régionaux ou internes montrent que la phase de consolidation visée bat effectivement son plein.

Le Conseil de fondation et la Direction ont œuvré pour l'idée directrice du SAS, avec des mesures de pilotage et leur influence directe. L'évaluation périodique du risque, la planification annuelle et pluriannuelle ainsi que l'assentiment des objectifs stratégiques constituent autant d'instruments simples et efficaces pour permettre au Conseil de fondation d'imposer son style de management.

Lors du Congrès CISA 2011 à Åre (S), le SAS a envoyé – en collaboration avec la Rega – une délégation dans la commission Médecine et dans la sous-commission Chiens de sauvetage. Avec le CAS et la Rega, le SAS a soutenu l'entrée des organisations partenaires SSMM (société suisse de médecine de montagne) et EHAC (European Helicopter Ambulance Commission).

La réunion annuelle du Comité a été placée sous le signe de la coopération avec les organisations partenaires. Les thèmes principaux à l'ordre du jour ont été la responsabilité lors des interventions, l'alarme, la communication ainsi que l'administration des interventions et la facturation, sachant que le sujet récurrent dans ce contexte est le rapport de sous-traitance largement répandu parmi les organisations partenaires lors des interventions, d'où la difficulté de définir les responsabilités.

La collaboration des stations de secours CAS au sein de nombreux dispositifs individuels ou cantonaux de sauvetage et d'urgence a gagné en complexité. Il s'agit généralement de questions telles que «Qui déclenche l'alarme auprès de qui via quelle centrale d'intervention? Pourquoi tel moyen d'intervention est-il utilisé et quand? Qui endosse la responsabilité et le risque financier?». La solution la plus viable semble d'entretenir de bonnes relations sur place et d'impliquer les organisations et comités locaux.

Le travail professionnel des équipes d'instructeurs SAS, préparé de manière centralisée, a été intégré à la formation portant sur les interventions dans les stations de secours CAS, dans les cours des associations régionales et dans les séminaires dispensés aux spécialistes. Le contrôle de formation avec son actualisation annuelle



fondée sur la répartition des sauveteurs a permis d'assurer les disponibilités nécessaires sans générer de tâches administratives supplémentaires ni la tenue de banques de données exhaustives. La présence plus marquée des spécialistes médicaux dans la formation des sauveteurs ainsi que des cours médicaux spécifiques a été instamment souhaitée. Depuis que la responsabilité générale du domaine médical a été confiée à la Rega, favorisant une plus grande implication des médecins régionaux, des spécialistes médicaux et du personnel des bases d'intervention Rega, le «réseau médical de sauvetage en montagne» s'est développé de manière positive.

De plus, le premier Cours central de base pour les spécialistes du canyoning a permis de pallier une lacune dans le dispositif d'intervention du SAS. Désormais, 30 spécialistes de cette discipline répartis sur tout le territoire suisse sont à la disposition de la Centrale 1414 de la Rega. Ils interviennent lorsqu'une station de secours régionale est débordée soit par la complexité, soit par la taille d'une opération de canyoning ou en gorges. En outre, lors d'événements d'envergure, le fossé entre les sauveteurs CAS et les spécialistes de la plongée parmi les rangs de la police a pu être comblé.



L'équipement de sauvetage en crevasse datant des années 80 a quant à lui été entièrement remplacé. Désormais, des appareils modernes d'extraction avec éclairage et treuil motorisé peuvent être utilisés avec deux génératrices.

La communication radio a été sensiblement améliorée au sein du SAS grâce aux nouvelles valises autonomes de relais (sans intervention humaine). Depuis 2012, le canal relais du SAS est aussi disponible pour la formation et les opérations de recherches d'envergure.

Côté équipement personnel, le sac à dos SAS spécialement conçu pour les sauveteurs a été intégré à la gamme. La tenue jaune et noire des sauveteurs terrestres a également gagné du terrain: l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours OCVS a adopté la tenue de sécurité SAS.

La collaboration régionale de longue date avec les remontées mécaniques et à câbles, souvent bien rodée, a pu être renforcée et garantie par des bases juridiques. Jusqu'à fin 2011, neuf contrats ont pu être signés dans le cadre de plans d'évacuation et de dégagement entre des entreprises de remontées mécaniques et des stations de secours CAS locales. En effet, la loi prévoit au minimum une formation par an sur chaque type d'installation.



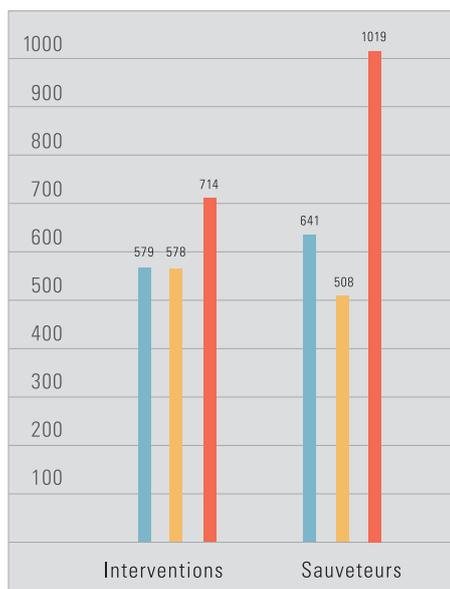
La parution de l'ouvrage Technique du Secours Alpin a pris du retard. Toutefois, le nouveau manuel est plus exhaustif et répondra aux exigences les plus poussées en termes de précision qualitative et d'utilité pratique. Il sera diffusé au cours du deuxième semestre 2012.

En 2011, les stations de secours CAS ont effectué 714 interventions, auxquelles s'ajoutent une trentaine de mandats confiés par des organisations partenaires (sapeurs pompiers professionnels, REDOG et Speleo Secours). Ainsi, 2011 s'inscrit comme année record dans l'histoire encore jeune du SAS. Au nom de la Direction, j'adresse mes chaleureux remerciements pour leur précieux engagement à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations partenaires, ainsi qu'aux protagonistes individuels.

Andres Bardill, Directeur

Interventions

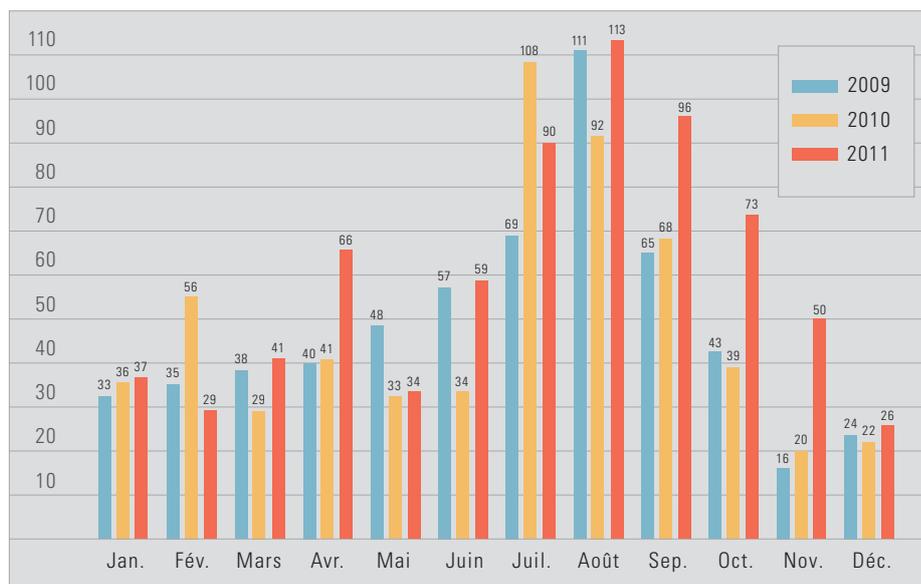
Interventions et personnes impliquées



■ 2009 ■ 2010 ■ 2011

En comparant ces chiffres, on constate que le nombre d'interventions a augmenté de 23 % entre 2010 et 2011, sachant que le nombre de personnes impliquées (victimes) a plus que doublé.

Répartition des interventions par mois



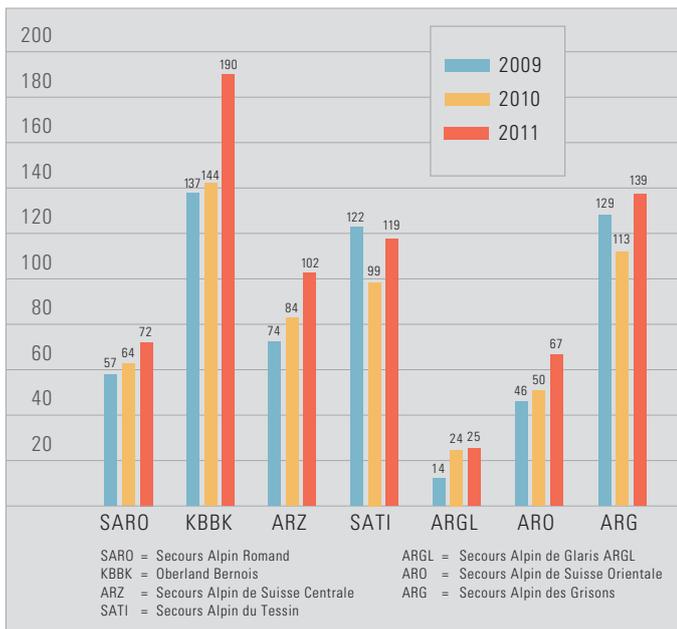
Début d'année inhabituellement doux, manteau neigeux particulièrement mince – l'hiver 2010/11 s'est caractérisé par un manque de neige au cœur de la saison froide et des avalanches en fin d'hiver. De plus, les températures ont été particulièrement chaudes et le temps ensoleillé, avec un déficit en précipitations dès le mois de janvier. De nombreuses stations d'observation SLF n'avaient jamais en-

registré si peu de neige à la mi-avril depuis le début des mesures, il y a 60 ans. Les températures record du printemps, conjuguées à une véritable sécheresse, ont fait planer un air d'été avant l'heure, incitant beaucoup de personnes à pratiquer des activités alpines ou d'extérieur. Or, le début de la saison estivale a été marqué par un retour du froid et divers orages d'été en montagne. Le véritable temps estival s'est seulement installé à partir de la deuxième quinzaine d'août, sans interruption jusqu'à un été indien exceptionnellement long, avec une sécheresse record au Nord. Cette longue phase chaude et ensoleillée a connu son apogée une fois le mois de novembre déjà bien entamé, le mercure atteignant des pics inégalés en altitude. Cette météo particulière a eu des répercussions sur les chiffres d'interventions: le SAS n'a jamais dû procéder à un aussi grand nombre d'opérations lors du deuxième semestre. Le temps a changé brutalement en fin d'automne avec des intempéries en début d'hiver et beaucoup de neige en décembre.

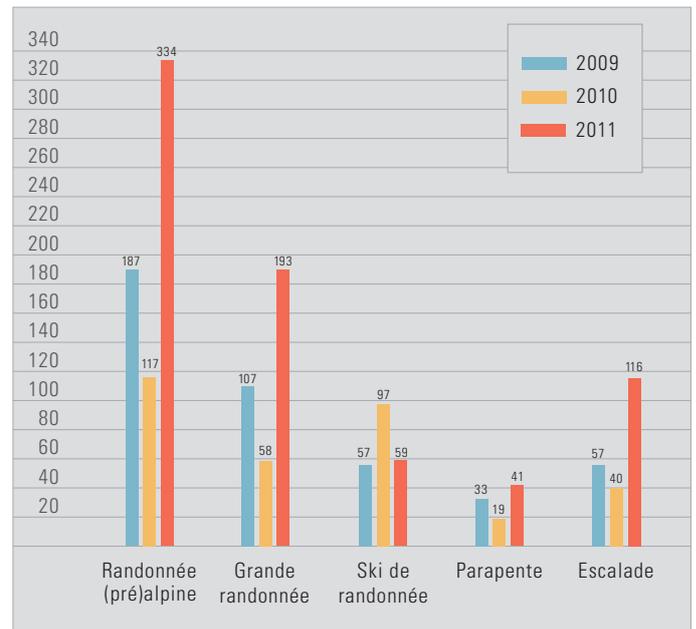




Interventions par association régionale



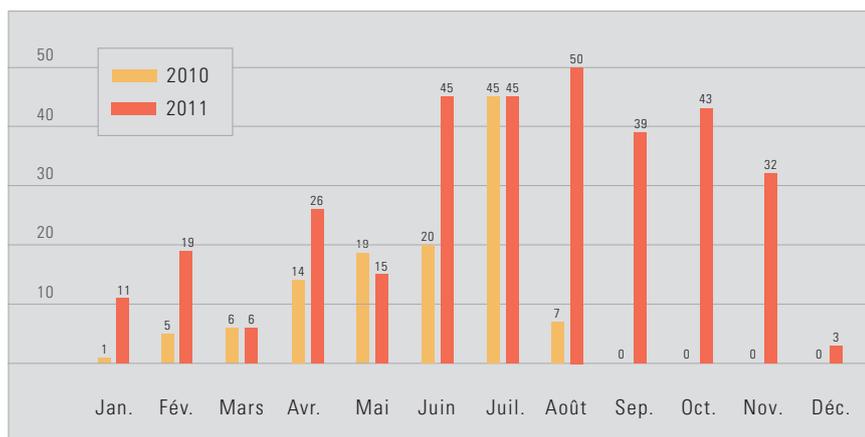
Interventions et sports de montagne



Les interventions se sont multipliées dans toutes les régions helvétiques par rapport à 2010, surtout dans l’Oberland bernois où la hausse a été la plus marquée. Les opérations sur tout le territoire confirment la stratégie d’exploiter les stations de secours là où les interventions sont nécessaires et de concevoir leur organisation de manière à ce qu’elles puissent agir de manière autonome et appropriée dans la zone dont elles sont responsables.

Trois quart des 1019 personnes impliquées pratiquaient la randonnée préalpine ou alpine, la grande randonnée, le ski de randonnée, le parapente et l’escalade. Toutes les disciplines ont vu le nombre de victimes croître, hormis le ski de randonnée.

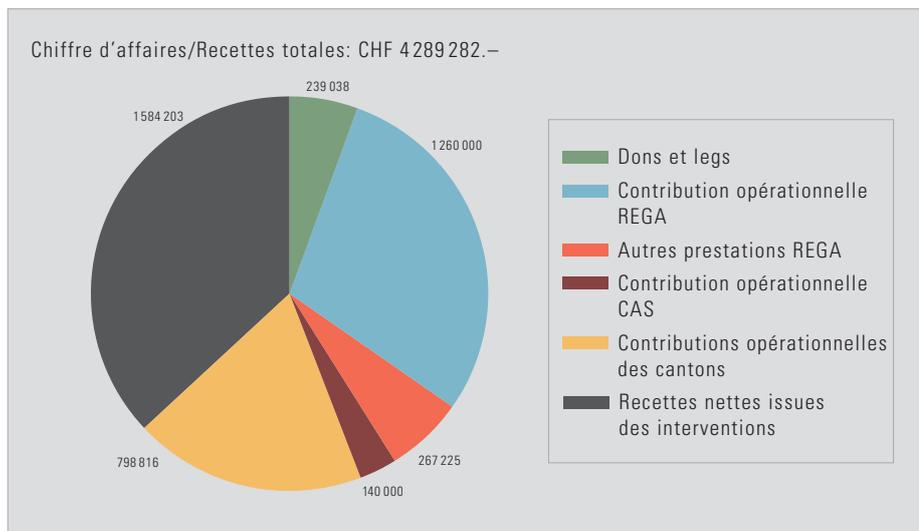
Nombre de personnes impliquées (victimes d’un accident) de randonnée (pré)alpine



La randonnée (pré)alpine illustre parfaitement le lien direct entre la météo et l’activité de montagne: le long été indien a nettement prolongé la saison de randonnée et eu des répercussions massives sur le nombre d’interventions entre août et novembre.

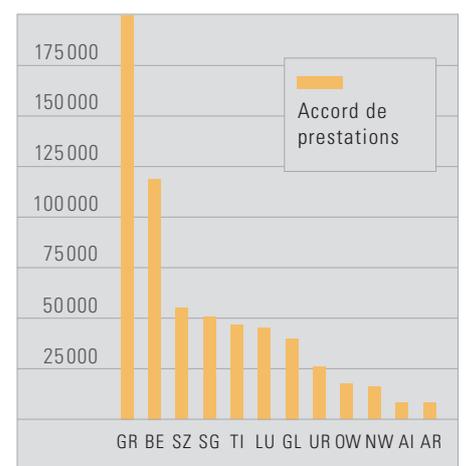
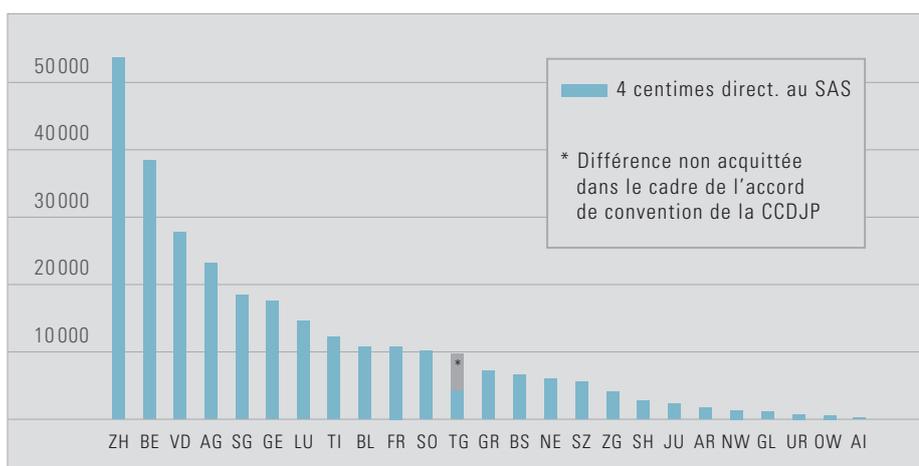


Financement du SAS



Comme par le passé, le SAS va continuer à s'appuyer financièrement sur trois piliers principaux: les contributions opérationnelles des cantons, les recettes issues des interventions facturées ainsi que les contributions opérationnelles des fondateurs Rega et CAS. Ce fondement permettra au SAS de continuer à garantir le sauvetage en montagne en tant que service public, conformément aux conditions et aux circonstances.

Contributions des cantons et les accords de prestations



Le Secours Alpin Suisse est cofinancé par les cantons sur la base de l'accord de convention, qui repose sur une recommandation de la Conférence des directrices et directeurs des

départements cantonaux de justice et de police CCDJP (contribution à hauteur de 4 centimes par habitant(e)). Le canton de Thurgovie est le seul à ne pas suivre ladite recommanda-

tion. En outre, des accords de prestations individuels ont été conclus avec certains cantons disposant de stations de secours sur leur territoire.



Rapport annuel et commentaires sur l'exercice

Dans les grandes lignes, les chiffres 2011 s'inscrivent dans le cadre budgété – les exceptions étant liées aux écarts non planifiables des chiffres d'interventions et donc aux postes de produits et de charges en décaissant dans le compte de résultats.

La majorité des opérations de sauvetage ont été imputées à la deuxième moitié de l'exercice comptable 2011. L'administration des interventions a réussi à faire face à 136 opérations de plus que l'année précédente avec les mêmes ressources en personnel. En revanche, la facturation a été ralentie, raison pour laquelle les créances ouvertes résultant de livraisons et prestations envers des tiers affichaient CHF 598 000 à la clôture du bilan. Cette hausse de CHF 183 000 par rapport à 2010 se reflète au passif dans les dettes résultant de livraisons et prestations envers des tiers. Le du croire et les passifs de régularisation ont dû être augmentés de CHF 149 000 et de CHF 86 000 respectivement.

L'équipement de sauvetage en crevasse et les valises de relais radio sont déclarés avec une valeur comptable de CHF 130 700 après un premier amortissement de 20 %. Vu le prix des systèmes, une limite d'activation de CHF 5000 par garniture d'intervention a été fixée sur les valises de relai radio. Le compte « Stocks » dépasse celui de l'année précédente de CHF 200 000, une somme qui s'explique par l'échelonnement dans le temps des procédures de livraison et de commande pour les tenues de sauveteur (sacs à dos, T-shirt, vêtements d'été).

L'exercice 2011 est principalement grevé par les dépenses liées au personnel et à l'équipement des sauveteurs. Les tenues de sauveteur et l'équipement personnel de sécurité constituent toutefois un facteur de motivation important pour les sauveteurs qui œuvrent de manière bénévole.



Les quelque CHF 239 000 issus des dons et de la participation aux coûts ont été considérés comme produit. Sur ce montant, seuls CHF 80 000 environ étaient des dons remis au SAS avec attribution spécifique, la majorité ayant été fournie par les stations de secours. Les associations régionales ont alloué leurs budgets disponibles au financement de l'équipement individuel des sauveteurs.

Confier en 2011 à la Banque cantonale des Grisons un mandat de gestion de fortune pour administrer le capital de la fondation à hauteur de CHF 1,6 million a permis – malgré un contexte difficile sur les marchés des changes et financiers – d'obtenir un résultat financier positif avec une performance brute annuelle de 1,51 %.

Le résultat annuel 2011 affiche un excédent de CHF 61 887, grâce notamment aux contributions opérationnelles des deux fondateurs Rega et CAS, budgétées à CHF 1,4 million, mais aussi aux prestations supplémentaires de la Rega, à hauteur de CHF 267 000. La Direction a demandé au Conseil de fondation

d'ajouter ce montant au capital de l'organisation, ce qui le ferait passer à CHF 2,986 millions. Le SAS vise à long terme un capital équivalent aux charges annuelles, à savoir environ CHF 3,8 millions.

Avec les recettes annuelles provenant des interventions, les subventions pour l'exploitation de la part des autorités et la reprise des pertes opérationnelles budgétées, le « fonctionnement normal » est financièrement assuré. Le Conseil de fondation et la Direction continueront à s'engager en faveur de ce principe des trois piliers. En constituant un capital de la fondation plus massif, l'objectif est de garantir à court terme – pour quelques mois – les liquidités en se fondant sur l'évaluation du risque en cas de suppression totale de la facturation des interventions.

Au nom du Conseil de fondation et de la Direction, nous adressons un grand merci à toutes les personnes concernées pour leur gestion des ressources financières judicieuse et ciblée ainsi que pour la planification réfléchie des projets et des financements.

Bilan et Compte d'exploitation 2011

Le Secours Alpin Suisse, Berne

Bilan au	31.12.2011	31.12.2010	Compte d'exploitation	1.1-31.12.2011	1.1-31.12.2010
Actifs	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF
Actifs circulants			Produits		
Liquidités	482 593	725 717	Contributions des fondateurs	1 667 225	1 722 303
Titres	1 631 155	1 521 376	Contributions des cantons	798 816	797 072
Créances résultant de livraisons et prestations envers des tiers	598 004	414 894	Dons/Legs	239 038	192 885
Créances issues de livraisons et prestations envers des org. connexes	351	30 332	Produits bruts des livraisons et prestations	2 031 729	2 097 817
Autres créances	13 181	8 637	Déductions sur le chiffre d'affaires	-447 526	-636 709
Stocks	546 972	344 118	Total des produits	4 289 282	4 173 368
Actifs de régularisation	112 399	145 942	Charges d'exploitation		
Total actifs circulants	3 384 655	3 191 016	Charges de personnel	-2 942 024	-2 903 041
Actifs immobilisés			Charges de matériel	-755 180	-659 075
Equipement de sauvetage en crevasse	105 660	0	Charges liées aux interventions	-51 661	-78 106
Radios et moyens de communication	25 039	0	Amortissements	-32 675	0
Total actifs immobilisés	130 699	0	Autres charges d'exploitation	-464 732	-421 181
Total actifs	3 515 354	3 191 016	Total des charges	-4 246 272	-4 061 403
Passifs			Résultat financier		
Fonds étrangers à court terme			Produits financiers	26 453	28 030
Dettes résultant de livraisons et prestations envers des tiers	242 630	52 050	Charges financières	-7 576	-49 235
Dettes envers des organisations connexes	32 312	32 233	Total résultat financier	18 877	-21 205
Autres dettes à court terme	4 748	18 729	Résultat annuel	61 887	90 760
Passifs de régularisation	249 595	163 822	Affectation au capital de l'organisation	61 887	90 760
Total fonds étrangers à court terme	529 285	266 834			
Capital de la Fondation					
Capital libéré	2 000 000	2 000 000			
Capital accumulé	924 182	833 422			
Résultat annuel	61 887	90 760			
Total capital de la Fondation	2 986 069	2 924 182			
Total passifs	3 515 354	3 191 016			



Annexe aux comptes annuels 2011

1. Explications et généralités

Forme juridique: Fondation, conformément aux articles 80 et suivants du Code civil, sise à Berne

Base juridique: Acte de fondation du 24 octobre 2005

But de la Fondation

La Fondation a pour but de secourir les personnes en détresse. Elle s'occupe plus particulièrement du sauvetage et du secours d'urgence des personnes accidentées ou malades dans les Alpes, les Préalpes et les zones difficiles d'accès en Suisse ainsi que dans les régions limitrophes à l'étranger.

Partenaires de la Fondation

Club Alpin Suisse CAS, Berne et
Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), Kloten

Conseil de fondation

Franz Stämpfli	Président*
	Signature collective à deux
Franz Steinegger	Vice-président**
	Signature collective à deux
Michael Caflisch	Membre*
Ernst Kohler	Membre**
	Signature collective à deux
Frank-Urs Müller	Membre*
	Signature collective à deux
Andreas Lüthi	Membre**
Dr. med. Roland Albrecht	Membre**
Raphaël Gingins	Membre*

* désigné par le CAS

** désigné par la Rega

Direction

Andres Bardill	Directeur
	Signature collective à deux
Elisabeth Müller	Directrice suppléante
	Signature collective à deux

Autorité de surveillance: Département fédéral de l'intérieur, Berne

Organe de révision: KPMG AG, Zürich

2. Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La comptabilité est tenue et présentée conformément aux exigences légales du Code civil et du Code des obligations.

3. Principes d'évaluation

Voici les principes appliqués pour évaluer l'actif:

Actifs:

Compte courant bancaire	Valeur nominale
Titres	Valeur boursière
Stocks	Coûts d'acquisition après déduction des amortissements
Autres actifs	Valeur nominale

4. Explications des postes du bilan et du compte d'exploitation

Il n'y a pas de cautionnements, garanties ni engagements de leasing. Les nombreuses interventions du second semestre se reflètent dans le bilan. L'augmentation des créances en suspens par rapport à l'exercice précédent a érodé les liquidités. Parallèlement, les dettes envers des tiers et les passifs de régularisation ont augmenté. Comparés à 2010, les stocks affichaient en fin d'année une hausse d'environ CHF 200 000. Cette hausse est liée aux processus de livraison et de commande qui génèrent plus de volumes pour les tenues de sauveteur et le matériel de sauvetage à la clôture du bilan.

Les principales modifications au sein des postes de produits et de charges dans le compte d'exploitation s'expliquent par l'accroissement des dons, legs et participations aux coûts par les stations de secours. L'augmentation des charges d'exploitation est en grande partie due à la hausse des charges de personnel. Le solde du compte débi-



Rapport de l'organe de révision

teur en hausse à la clôture du bilan est dû au fait que l'activité de sauvetage a été évaluée en tenant compte de la structure d'âge et des risques d'encaissement.

Le plus grand poste de dépenses, aussi en 2011, est dédié aux charges de personnel liées à l'activité et à la disponibilité des équipes dans les stations de secours CAS. Le poste «Matériel» rassemble les dépenses pour l'équipement personnel de sécurité des sauveteurs CAS ainsi que le matériel de remplacement pour les stations de secours CAS.

En renonçant systématiquement aux paiements forfaitaires au sein du SAS, il a été possible d'éviter les relations internes de sous-traitance. Par conséquent les associations régionales et les sections de CAS se basent donc sur la gestion du personnel du SAS et ne versent aucun salaire.

Les autres charges d'exploitation comprennent les prestations fournies par les fondateurs. La hausse par rapport à l'année précédente est principalement due aux travaux préparatoires en vue de réaliser le nouvel ouvrage intitulé Technique du Secours Alpin.

Grâce à une stratégie de placement défensive par un mandat de gestion de fortune, le résultat financier affiche un petit excédent à la date de clôture des comptes.

5. Evaluation du risque

Dans le cadre de l'examen interne périodique de la couverture d'assurance, le Conseil de fondation et la Direction ont procédé à une évaluation du risque, validée en août 2011 lors de la réunion du Conseil de fondation.



KPMG SA

Audit
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 44 249 31 31
Téléfax +41 44 249 23 19
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Secours Alpin Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe / pp 9 à 11) de Secours Alpin Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG SA

Michael Herzog
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Jan Brönnimann
Expert-réviser agréé

Zurich, 29 mars 2012



Impressum

Rapport annuel 2011 de la Secours Alpin Suisse
Publication en allemand, en français et en italien.
La version allemande fait foi.

Editeur:
Secours Alpin Suisse, Centre Rega
Case postale 1414, CH-8058 Zurich-aéroport
Téléphone: +41 (0)44 654 38 38, Fax: +41 (0)44 654 38 42
www.secoursalpin.ch, info@secoursalpin.ch

Impression:
Druckerei Egger AG, Frutigen

Layout:
visu'! AG, Berne